La lutte contre les violences basées sur le genre au Cameroun



En augmentation au Cameroun, les violences basées sur le genre ont de multiples causes socioculturelles, politiques, juridiques, sécuritaires et socioéconomiques. Militante de la lutte pour les droits des femmes et contre ces violences, Michèle Abé revient sur les difficultés du combat pour l'émancipation féminine dans une société où les femmes sont encore profondément marginalisées. L'association Citoyen pour la mémoire du Cameroun s'investit à leurs côtés pour qu'elles puissent s'affirmer, s'organiser, faire respecter leurs droits et ainsi enclencher un changement des mentalités.

Depuis quelques années, les violences basées sur le genre et notamment sur les femmes connaissent un regain au Cameroun. Les viols collectifs, le harcèlement, les mutilations ou les décès sous les coups des

conjoints sont devenus monnaie courante dans les grandes agglomérations. Chaque soir l'actualité est marquée par un nouveau scandale dans lequel une femme a été soit dénudée, soit rouée de coups par son conjoint, soit violée individuellement ou collectivement[1]. Dans les villages, la situation n'a pas non plus beaucoup évolué. Les contingences culturelles et religieuses continuent de faire leurs ravages : les mariages précoces, les mutilations génitales, l'inceste, les violences conjugales et les violences de tout genre. Dans le même temps, le cadre légal peu répressif sur la question des violences est resté le même faisant ainsi des jeunes filles et des femmes des victimes habituelles et finalement normales. Pour ne rien arranger, le contexte politique et économique fortement patriarcal maintient la femme dans des positions de faiblesse qui ne favorisent ni la lutte pour ses droits « acquis », ni même la lutte pour l'émancipation de la femme. Loin d'y voir une envie de l'exclure et ainsi de refréner sa participation, beaucoup de femmes continuent d'affirmer ne pas s'intéresser à la politique qui est une affaire d'hommes. L'association Citoyen pour la mémoire du Cameroun (CPCM) et ses partenaires, Fondation Conseil Jeune et Femmes Africaines, jouent leurs partitions pour l'émancipation de la jeune fille et de la jeune femme par la construction d'un leadership féminin et la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG).

Celles-ci sont irrémédiablement en hausse ces dernières années au Cameroun. Même si l'exposition médiatique à laquelle sont désormais soumis les pays africains peut être évoquée comme mettant en lumière des phénomènes qui ont toujours existé au sein de nos sociétés, il n'en demeure pas moins que les rapports sur la situation de la femme en ce qui concerne les VBG sont unanimes sur cette hausse, particulièrement dans le Grand Nord Cameroun où les six typologies[2] sont représentées. Les régions les plus pauvres et en crise (extrême nord, nord, Adamaoua, nord-ouest) étant les plus touchées. Plusieurs causes peuvent expliquer cette situation.

Les causes socioculturelles et le poids de la colonisation dans l'explication des violences basées sur le genre

Sans être exhaustifs, nous pouvons commencer par les causes socioculturelles. Les violences basées sur le genre sont étroitement liées aux « *changement dans les règles traditionnelles d'attribution des rôles entre les hommes et les femmes, ainsi que la dynamique du pouvoir (changement des rôles sociaux ainsi que des dynamiques de genre dans le foyer et dans la communauté) ; le faible niveau d'éducation de la jeune fille vu que c'est celle du garçon qui est priorisée* » [3]. Ainsi l'une des premières causes de violences est le rôle que la société assigne à l'homme comme à la femme et les représentations sociales qui en découlent. Dans le cas du Cameroun l'homme est censé être "le chef de famille" et la femme "le ministre de l'intérieur". Les décisions sur la famille sont prises par l'homme qui décide seul s'il faut oui ou non consulter la femme. Ce patriarcat hérité de la colonisation est donc source de conflit et dans bien des cas de violences basées sur le genre. Pourtant la société africaine ancestrale était matriarcale et matrilinéaire comme le souligne Fatou Sow[4]. La rencontre avec la colonisation est donc venue modifier les rôles et le poids social dévolus à l'un ou l'autre des sexes dans la société. Ces changements bien qu'à l'œuvre depuis plus de 130 ans n'ont pourtant pas réussi à effacer totalement cette ancienne conception de la femme. D'où la société patriarcale qu'on a aujourd'hui et qui n'a gardé en grande partie en guise d'éléments de valeurs sur la femme que ceux qui lui imposent une certaine réserve vis-à-vis de l'homme. En exemple, les revendications sociales des femmes de ces dernières années les ont amenés à revendiquer plusieurs standards comme le libre habillement, la liberté de mouvement, la prise de parole en public, le droit au travail et une participation plus accrue dans la prise de décision au sein de la famille. Dans le même temps, le mariage est de moins en moins "l'ultime réussite sociale" conférant le sacrosaint titre de "madame" et une certaine respectabilité. Ces avancées notoires ne sont pourtant pas venues qu'avec des gratifications, une frange de la gent masculine réfractaire à l'autonomisation de la femme a profité de cette ouverture pour conclure à la dépravation officielle des mœurs de la femme au Cameroun.

Dans le Cameroun postcolonial, le rôle de pourvoyeur des besoins de la famille était presque entièrement considéré comme dévolu à l'homme malgré la grande participation en nature de la femme grâce à sa production champêtre. Avec les évolutions de ces quinze dernières années, la femme participe désormais de manière financière dans la prise en charge du ménage. Pourtant, dans les ménages les plus pauvres, les femmes sont pour la plupart entièrement dépendantes de ce que pourvoie le mari. Cette dépendance qui concerne souvent les dépenses du foyer autant que les dépenses personnelles de la femme peuvent souvent devenir un moyen de chantage et d'avilissement de celle-ci. Ainsi les problèmes de finance sont souvent source de violence psychologique[5]. De même réclamer les finances pour le ménage est parfois devenu un motif de bastonnade. Sans être exhaustif, la pression sociale et les conditions de vie difficiles sont parfois des sources permanentes de stress pour certains hommes qui finissent par faire de leurs femmes des exutoires physiques et moraux.

Les causes juridiques : un cadre légal peu répressif favorisant l'impunité

Les causes juridiques peuvent aussi être évoquées comme cause des violences sur les femmes. En effet malgré la pléiade d'accords internationaux signés par le Cameroun et même intégrés à la constitution, le pays ne dispose toujours pas d'un texte légal spécialement dédié à la protection de la femme. Le code de la femme et de la famille promu et proposé par les organisations de femmes en lien avec certains ministères n'est plus aujourd'hui qu'un pâle souvenir. Il croupit dans les tiroirs d'un ministère au mépris du contexte de plus en plus inquiétant. La loi camerounaise ne criminalise explicitement pas la violence domestique et le viol conjugal[6] envers les femmes ; de ce fait certains hommes ont pris conscience du peu de risque encouru lorsqu'ils exercent la violence sur les femmes. Dans certaines régions notamment dans le Grand Nord Cameroun, l'homme a quasiment le droit de vie ou de mort sur sa femme et ne risque quasiment rien. Dans cette partie de notre pays, même le soutien de la famille est un luxe. Comme l'explique Djaïli Amadou Amal dans son livre *Les impatientes* (éditions Emmanuelle Colas, 2020), il est plutôt déshonorant pour la famille de la femme que leur fille quitte son mari à cause d'une ou de plusieurs bastonnades. Les autorités dans cette zone pour ne pas créer d'incident dans les communautés ferment souvent les yeux quand des cas de violences leur parviennent. Là-bas, le silence règne et porter plainte contre son mari est un sacrilège. Les institutions traditionnelles et religieuses restent privilégiées pour la résolution des conflits alors même qu'elles sont le terreau où se perpétuent ces traditions défavorables à la femme. Dans les autres régions, les hommes risquent également peu lorsqu'ils sont traduits devant les autorités pour des cas de violences conjugales ou sur une autre femme.

En plus de ces trois principales causes, nous pouvons aussi lister quelques facteurs favorisants. En premier lieu la consommation de la drogue et de l'alcool. Le deuxième facteur à relever est la promiscuité. Le contexte économique et social est difficile pour la grande majorité des Camerounais. D'après le PNUD, le revenu national brut par habitant est de 3,581 dollars en 2019. Alors que 39% de la population nationale vit sous le seuil de pauvreté, ce taux s'élève à 51,5% pour les femmes. 79,2% d'entre elles sont en situation de sous-emploi[7]. Seulement 3% des femmes sont propriétaires d'une maison. Le troisième et dernier facteur est la tolérance de la violence comme méthode de résolution des conflits. Les femmes très souvent pour préserver leur foyer, protéger leurs enfants, ne pas affronter les récriminations de la famille ou tout simplement pour ne pas affronter le regard hideux de la société tolèrent en silence les violences subies. Malheureusement dans ces cas le pire finit souvent par se produire.

Des violences en augmentation depuis la crise

dans le Cameroun anglophone

Les statistiques sur les femmes et les violences basées sur le genre au Cameroun sont inquiétantes. Au Cameroun 43,2% des femmes en union sont confrontées aux violences conjugales. Ce sont 39,8% et 14,5% d'entre elles qui sont respectivement confrontées aux violences émotionnelles et sexuelles. À l'échelle nationale, 20,1% des femmes auraient été forcées lors de leur premier rapport sexuel[8]. En tout, 56,4% des femmes en union ont été confrontées à au moins l'une de ces formes de violences[9]. Les violences basées sur le genre sont en augmentation depuis le début de la crise dite anglophone : une consultation menée dans le sud-ouest[10] montre que 85% des répondants pensent que femmes et filles font face aux violences, qu'il s'agisse de viol, d'abus sexuels, de violence conjugale, de déni de ressources ou d'opportunité, de violence psychologique, de violence physique ou de mariage précoce. Les jeunes femmes du groupe d'âge 15-35 ans seraient les plus à risque. Dans la région de l'extrême nord, de février 2018 à juin 2019, 97% de cas de VBG sont déclarés par les femmes, dont environ 12% de cas sont des violences sexuelles. Dans 84 % des cas, l'auteur des violences est le partenaire intime.

Dans le secteur universitaire, certains enseignants hommes soumettent des étudiantes à un chantage sexuel avec en prime des possibilités qu'elles ne soient pas bloquées dans leur cursus académique[11]. Cette situation d'insécurité pour la jeune fille en générale et pour les étudiantes aboutit souvent à un abandon de celles-ci de leur cursus dans le supérieur et par ricochet d'un découragement total de son engagement.

La difficile mais indispensable sensibilisation et mobilisation des jeunes filles et des jeunes femmes sur leur condition et leurs droits

Malheureusement devant ces entraves manifestes à leur épanouissement, le leadership féminin est très peu construit et valorisé ou tout du moins suscité pour y faire face. Les jeunes filles sont plutôt dans une attitude de victime. L'une des causes qui peuvent expliquer le peu de prise en compte des questions spécifiquement féminines, dans un univers où la gestion est encore à domination masculine, peut être le faible taux de femmes enclines à défendre leurs droits ou plus globalement le peu d'intérêts qu'elles ont pour le militantisme. Dans une enquête sur les jeunes et la politique au Cameroun, les auteurs expliquent que le nombre moindre de répondants féminins (295 femmes et 358 hommes) « *est dû au manque d'intérêt ou au peu d'ouverture des femmes à la discussion politique, peu utile selon elles* ». Dans une autre enquête, celle-ci commandée par la Plateforme indépendante des jeunes pour la démocratie et la citoyenneté active (PIJEDECA) en novembre 2016 sur la perception qu'ont les jeunes de la politique au Cameroun et menée dans les dix régions du Cameroun, on peut également constater que sur les 1183 jeunes enquêtés, seulement 469 filles ont accepté de répondre au questionnaire. Selon l'annuaire statistique des dernières élections par exemple 61 femmes sont députées sur les 180 que compte l'hémicycle. Seulement 37 femmes sont maires sur les 365 communes du pays. On ne compte que 11 femmes sur les 70 ministres et assimilés et enfin dans le secteur universitaire, les femmes représentent seulement 23% des assistants, 19% des chargés de cours, 8% de maitres de conférences, 6% des professeurs titulaires. En réalité, les femmes sont peu ou pas représentées dans les sphères de la société et pire elles sont souvent marginalisées.

Malgré que le fait qu'elles soient numériquement majoritaires parmi la population du Cameroun, elles sont largement exclues des opérations de sécurité, des processus de résolution des conflits et de renforcement de la paix en général. Outre l'Assemblée nationale, où des progrès considérables ont été faits par rapport aux mandatures précédentes, les autres institutions accusent un vrai retard. À l'image des indicateurs nationaux, le statut social de la femme au sein des communautés n'est pas enviable. Dans tous les groupes ethniques, les hommes contrôlent tous les biens stratégiques de la famille (terre, bétail, argent, éducation des enfants, accès

aux soins de santé, etc.) et en conséquence ont le plein pouvoir de décision sur ces aspects. Quant à la femme, elle contrôle les ustensiles domestiques, la gestion des rations alimentaires quotidiennes, l'eau et l'hygiène du ménage. Bien que les femmes et les jeunes disposent de cadres de regroupement (groupes de tontine[12] pour les femmes, association des jeunes hommes), ils participent peu ou pas du tout à la prise de décision au niveau de la communauté. Les décisions sont prises par le chef de village, entouré de son conseil et des notables du village (généralement exclusivement des hommes)[13]. Ainsi, malgré le rôle prépondérant des femmes dans la production agricole et l'économie domestique, l'éducation des enfants, les hommes ont un accès privilégié aux réunions publiques communautaires et prennent souvent seuls les décisions qui concernent la communauté. Les femmes ont évidemment une part de responsabilité dans ce contexte chaotique. Même si culturellement elles sont recluses à la cuisine, très peu, y compris parmi celles qui ont désormais les moyens physiques et intellectuels, s'organisent contre cette situation et encore moins contre les VBG.

Les VBG au Cameroun touchent les femmes de toutes les catégories sociales. Certaines associations de femmes essayent et engrangent des victoires, mais une faitière des organisations de femmes reste un vœu pieux. Chaque année, le Cameroun célèbre en grande pompe et à coup de milliards la journée internationale de la femme. Loin d'être comme ailleurs dans le monde une journée de lutte pour les droits de la femme, elle est une journée folklorique, de réjouissance et d'extravagance. On y voit pourtant à cette fête la puissance de mobilisation des femmes qui participent à l'organisation de cette vaste imposture. Les femmes ont une part de responsabilité dans la persistance de ces violences. En effet dans une majorité des cas elles-mêmes sont les premières à criminaliser les autres femmes victimes. Sur la question du viol par exemple, elles sont les premières à questionner l'habillement, les relations avec le violeur, l'attitude de la victime. Lorsqu'une femme se plaint de son mari, les autres ont tendance à lui reprocher sa « non soumission » comme source de représailles. Deux constats peuvent nous permettre de confirmer ces affirmations : le fait que ce sont les mamans qui ont la plus grande responsabilité sur l'éducation des enfants en Afrique et que l'on continue à voir émerger des jeunes hommes peu enclins à remporter le combat perdu de certains ainés sur la question des VBG. De même le mot féministe en lui-même est perçu y compris par les femmes comme péjoratif et de fait en rupture complète avec notre culture. Il faut ainsi relever une sorte de conflit de générations entre les femmes.

Pour une démarche globale de lutte contre les violences

Face à ce contexte extrêmement difficile pour les femmes et au désir de l'association Citoyen pour la mémoire du Cameroun et ses partenaires de promouvoir la mémoire de celles qui ont lutté pour l'indépendance du Cameroun[14], est née une démarche globale de lutte contre les violences faites aux femmes. Cette démarche vise essentiellement à replacer les femmes et notamment les jeunes filles au centre de la lutte pour les droits et leur participation citoyenne. Elle se déploie pour l'instant à travers à la fois des projets de formation et de sensibilisation, mais aussi des études pour mieux comprendre le contexte et faire percevoir le regard que les femmes elles-mêmes posent sur leur socialisation. Notre réponse s'articule autour de deux grands axes le premier étant la promotion des figures féminines historiques et le deuxième des projets[15] que nous menons avec pour bénéficiaires principaux les jeunes filles et les femmes.

La question de la femme d'une manière générale reste en tout temps un grand défi pour notre pays. Et ce d'autant plus que les conflits internes s'enlisent et créent des jeunes filles et des femmes de plus en plus vulnérables. Les femmes elles-mêmes doivent s'organiser pour lever les stéréotypes dans lesquels la société les enferme et défendre leurs droits. Ainsi, la bataille pour l'émancipation sera moins longue et plus efficace. Le CPMC et ses partenaires se positionnent du côté de la jeune fille et de la jeune femme pour l'accompagner.

Notes de bas de page :

[1] Le viol collectif sur une seule victime est désigné par le terme de « rally ».

[2] Voir chapitre 3, « L'outil de classification de la violence basée sur le genre », *Le Système de gestion des informations sur la violence basée sur le genre, Guide de l'utilisateur*.

[3] Guide pour la gestion des espaces de cohésion des femmes au Cameroun produit par la SWEDISH CIVIL CONTINGENCIES AGENCY/ONU FEMMES (mai 2017).

[4] Fatou Sow, « Représentations de la féminité et revendications citoyennes en Afrique : plus qu'un débat politique ! », International African Institute Biennial Lecture, Édimbourg, Royaume Uni, 11 juin 2019.

[5] Le mari peut utiliser l'argent comme moyen de chantage pour soumettre sa femme sachant qu'elle en a cruellement besoin.

[6] Women's International League for Peace and Freedom – Cameroon section "Women, Peace and Security, Contribution of WILPF Cameroon to the Universal Periodic Review", mars 2018.

[7] Delphine Brun, "Données sur l'égalité des sexes au Cameroun", Humanitarian News Overview, 17 octobre 2020.

[8] Annuaire Statistique du ministère de la promotion de la femme et de la famille du Cameroun, 2015, p.55.

[9] CARE & PLAN INTERNATIONAL, *Rapid Gender Analysis, South West and North West Cameroon*, avril-mai 2019.

[10] *IRC Cameroon Country Program Women's Protection and Empowerment (WPE) – GBV Rapid assessment – Key findings*, January 2019.

[11] Achille Elvice Bella dans l'article « La problématique du genre dans les universités d'État du Cameroun : Entre exclusion et inclusion discriminatoire » (Pax Academia, Pax Academica, N°3, 2014) conclut par le fait que « le gouvernement des universités camerounaises repose sur une architecture misogyne et machiste ».

[12] La tontine est un système d'épargne collectif où un groupement de personnes s'engage à verser régulièrement une certaine somme d'argent. Après un délai fixé par les participants à la tontine, l'argent récolté est versé à l'un des membres ou partagé entre tous.

[13] CARE & PLAN INTERNATIONAL, *Rapid Gender Analysis, South West and North West Cameroon*, avril-mai 2019.

[14] Marthe Moumié, épouse du Dr Roland Félix Moumié, un des premiers leaders de l'Union des populations du Cameroun (UPC), a dirigé l'Union Démocratique des Femmes Camerounaises (UDEFEC) et subi les tribulations des militants de l'UPC de 1955 à sa dissolution illégale par le gouvernement français. Après l'assassinat de son mari en 1960 à Genève, reconstruit sa vie avec un militant nationaliste équatoguinéen, Athanasio Ndong, qui lutte contre les colons espagnols dans son pays. À la tête d'un parti politique en Guinée, il est assassiné en 1969. Arrêtée, battue et torturée, M. Moumié demande à être exilée en Guinée Conakry (où repose le corps de son premier mari), mais les autorités équato-guinéennes la renvoient au Cameroun où elle est à nouveau emprisonnée pour 5 ans et maltraitée. À 75 ans, elle publie *Victime du colonialisme français : Mon mari Félix Moumié*, préfacé par Ahmed Ben Balla (éditions Duboiris, 2006). Le 9 janvier 2009, elle est retrouvée morte, étranglée, à Ebolowa, dans son domicile, au Cameroun, à l'âge de 77 ans. Marie-Irène Ngapeth Biyong est née le 22 juillet 1926 à Maka'e Dehane dans la Sanaga Maritime (région du Littoral au Cameroun). Elle est diplômée de l'École Normale de Foulassi (dans le sud Cameroun) en 1945. Son mari et camarade de promotion Job René Ngapeth est un haut cadre de l'UPC, parti au sein duquel elle milite également, avant de devenir membre fondatrice de l'Union Démocratique des Femmes Camerounaises (UDEFEC) en 1952, puis Secrétaire générale de ladite organisation en août 1954.

[15] Projet ALL4HER, projet de renforcement de la culture démocratique des femmes dans l'Est et le Grand Nord camerounais, Girl leadership camp, projet «Les anges». La Fondation Gabriel Péri soutient le CPCM dans ses projets de formation et de sensibilisation aux droits des femmes.

Pour citer cet article :

Michèle Gaëlle Abé, “La lutte contre les violences basées sur le genre au Cameroun”, *Silomag 13*, septembre 2021. URL: https://silogora.org/la-lutte-contre-les-violences-basees-sur-le-genre-au-cameroun